



# La Lettre Treffléanaise

[www.trefflean.com](http://www.trefflean.com)

MAIRIE DE TREFFLÉAN PLACE DE LA GIETTAZ - TEL : 02.97.53.27.78

Numéro 87

vendredi 29 août 2014

## Informations municipales

### Le mot du Maire.

Avec la fin du mois d'août se terminent, aussi, pour beaucoup, les vacances d'été. C'est déjà la reprise et chacun doit être encouragé dans cette période difficile sur les plans de l'économie et de l'emploi.

Cet été, nous avons pu constater un fort passage de touristes sur notre commune. Beaucoup se sont arrêtés devant le magnifique fleurissement de centre bourg, mais également à Bizole pour la découverte des très belles expositions. Félicitations aux artistes de Treffléan et d'ailleurs qui, une fois de plus, ont proposé le résultat de leur talent aux yeux avertis du plus grand nombre. La chapelle de Cran, en raison des travaux sur les fresques, a été fermée au public. Cependant, le traditionnel pardon, couplé à une nouvelle fête du pain a eu lieu. Très bientôt, elle sera ouverte, pour les journées du patrimoine. Des concerts et expositions seront organisés par l'association « Les Amis de la Chapelle » qu'il convient, aussi, de féliciter pour leur excellent travail d'animation de ce site qui fait l'une des richesses patrimoniales de notre commune.

Dans quelques jours, c'est la rentrée des petits et des plus grands. Les cartables sont déjà prêts. A nos écoliers qui « entrent en 6<sup>ème</sup> » ou en classes supérieures, nous adressons nos vœux de réussite. Pour nos écoles ce ne « sera pas une rentrée comme les autres » ! En effet, la « réforme des rythmes scolaires », va bouleverser les habitudes. Après un efficace travail de la « commission vie scolaire », tout est prêt pour recevoir, du mieux possible, chaque écolier, aux « temps d'activités périscolaires ». Les enseignants, personnels communaux et élus ont mis tout en œuvre pour que cette nouvelle organisation soit une réussite. Nous encourageons les enfants qui devront, désormais, se lever tôt le mercredi !

Pour ce qui concerne la municipalité, après une période où chacun a pris ses marques, le travail en commission ne manque pas. Outre les affaires courantes, plusieurs réflexions seront menées sur le devenir de notre commune en intégrant nos capacités de financement. Nous ne manquerons pas de vous y associer et vous tiendrons informés de l'avancement de chaque dossier.

La municipalité adresse, à toutes et à tous, ses vœux de « bonne reprise » et de réussite en cette fin de période estivale.

Bien à vous !

Claude Le Jallé.  
Maire de Treffléan.

**Date fin de réception des articles pour la prochaine lettre : vendredi 17 octobre**

**Prochaine réunion du conseil municipal : 11 septembre 20 h 30**

## Une rentrée pas comme les autres !!!!

### Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

A la rentrée 2014, tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires seront concernés par les nouveaux rythmes scolaires avec une organisation répondant à des objectifs pédagogiques favorisant la réussite de l'enfant.

#### Nouvelle organisation

Pour les 2 écoles : les nouveaux horaires de cours seront : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h45 à 12h00 (8h30 école St Joseph – catéchèse) et de 13h30 à 15h30. Le mercredi de 8h45 à 11h45.

Les TAP (temps d'activités périscolaires) auront lieu de 15h30 à 16h30 : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

#### LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI

7H15/8H30                      8H45/12H00                      12H00/13H30                      13H30/15H30                      15H30/16H30                      16H30/19H30  
(8h30 école privée - catéchèse)

Accueil périscolaire payant	Enseignement	Pause méridienne restaurant scolaire	Enseignement	TAP gratuit non obligatoire	Accueil périscolaire payant
-----------------------------	--------------	--------------------------------------	--------------	-----------------------------	-----------------------------

TAP : temps d'activités périscolaires

#### MERCREDI

7h15/8h30                      8h45/11h45                      11h45/13h30                      13h30/17h30  
(8h30 école privée - catéchèse)

Accueil périscolaire payant	Enseignement	Pause méridienne restaurant scolaire payant	Accueil périscolaire pour les moins de 6 ans payant  Animation jeunesse pour les plus de 6 ans
-----------------------------	--------------	---	--

- Le mercredi les parents peuvent venir chercher leur enfant à la fin des cours
- Le transport scolaire fonctionne également le mercredi (matin et midi avant le repas)
- Le mercredi les enfants ont la possibilité de rester déjeuner au restaurant scolaire (reprise des enfants entre 13h20 et 13h30)
- Le mercredi un accueil périscolaire pour les moins de 6 ans est possible de 13h30 à 17h30
- Le centre animation jeunesse est ouvert comme tous les mercredis pour les plus de 6 ans de 13h30 à 17h30
- Vous avez aussi la possibilité d'emmener vos enfants le mercredi à l'ALSH de Sulniac (transport par vos propres moyens le midi)

Bonne rentrée à tous  
Adjointe à la vie scolaire  
Marjorie BLAINEAU

## Médiathèque de Treffléan : des nouveautés pour la rentrée !

L'équipe de la médiathèque a profité de l'été pour **réaménager les espaces**, nettoyer les livres, procéder au « désherbage » annuel des collections. Nous attendons également du **nouveau mobilier** qui viendra compléter celui que nous avons déjà.

**Dès le 2 septembre**, venez profiter des **2700 documents** à votre disposition : romans, albums, documentaires, BD, DVD, CD-Roms, ...

800 de ces documents viennent de la médiathèque départementale du Morbihan (MDM) et sont renouvelés régulièrement (2 fois/an). Vous pouvez nous faire part de vos envies de lecture, nous en tiendrons compte lors des renouvellements.

Vous cherchez un titre en particulier ? Si nous ne l'avons pas dans nos rayons, nous pouvons le réserver auprès de la MDM, qui nous le livrera sous un mois environ (suivant disponibilité).

L'équipe est toujours prête à accueillir de nouveaux volontaires !

Suite à notre appel à bénévoles dans la précédente lettre Treffléanaise, nous avons accueilli 4 nouvelles personnes au sein de l'équipe, nous sommes désormais **13 bénévoles**.

Cela nous permet d'élargir les horaires d'ouverture de la médiathèque, et de vous proposer 2 nouvelles permanences qui seront à l'essai cette année.

Voici donc les nouveaux horaires à partir du 2 septembre :

Mardi de 16h30 à 19h30

Mercredi de 16h30 à 18h30

**Vendredi de 17h30 à 19h30**

Samedi de 10h30 à 12h30

**Dimanche de 10h30 à 12h30**

Le prix de l'abonnement annuel reste inchangé :

**5€** par an et par famille.



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ?

Des réponses simples pour une action simple.

### Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

### Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

### Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaitre est important.  
**C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**

**Ecole Saint Joseph****Inscriptions :**

La directrice se tient à la disposition des familles, pour des renseignements sur l'école et pour les inscriptions, les mardi 26, mercredi 27, jeudi 28 Août de 9h00 à 17h00 et le vendredi 29 août et lundi 1<sup>er</sup> septembre sur rendez-vous (02 97 53 20 38).

**Nouveaux horaires de l'école :**

<b>Lundi, Mardi,</b>	8h30 – 12h00 (accueil dès 8h15)
<b>Jeudi, Vendredi</b>	13h30-15h30 (accueil dès 13h20)
<b>Mercredi</b>	8h45 – 11h45 (accueil dès 8h30)

**Café de rentrée :**

L'équipe pédagogique, les associations APEL et OGEC sont heureuses d'accueillir les familles de l'école, autour d'un **café de rentrée** le **MARDI 2 SEPTEMBRE** à partir de 8h15.

**Activités sportives et culturelles****ARAC**

L'Assemblée Générale de l'Association (ouverte à tous) aura lieu le samedi 4 octobre à 18h30 au restaurant scolaire.

Prix de l'adhésion 8 €.

Pour l'instant trois sorties sont programmées pour 2015 et les inscriptions déjà ouvertes auprès de Jack AUBRY au 06.66.45.00.53.

- Le dimanche 11 janvier, la revue de la Cloche à NANTES (transport, déjeuner, spectacle de 3h00). Prix : 68 € par personne.
- Les samedi 28 février et dimanche 1<sup>er</sup> mars, le salon de l'agriculture à PARIS (transport, entrées sur le salon, dîner, coucher et petit-déjeuner à l'hôtel). Prix : 150 € par personne
- Circuit en CORSE au mois de mai : complet
- Une quatrième sortie est en cours d'élaboration pour une journée au mois de juin.

Suite au départ d'une partie de la troupe théâtrale, l'atelier est à la recherche de nouveaux participants.

Ouverture d'un nouvel atelier de modélisme (auto tous terrains échelle 1/10 ème) dès 12 ans. Contact auprès de Lionel SOUCHET au 06.85.91.52.99.

L'Arac souhaite mettre en place un atelier « comédie musicale » pour nos jeunes adolescents (CM2 à 3 ème) afin de les sensibiliser au théâtre, à la danse et au chant. Cet atelier sera également ouvert aux ados qui ne souhaiteraient pas être sur scène et qui préféreraient s'occuper du son, des montages vidéos, des décors ...

L'atelier sera encadré par des adultes bénévoles, cependant notre objectif est de permettre aux adolescents de créer par eux-mêmes leur comédie musicale.

Pour plus de renseignements, contacter Christelle BEYET au 06.63.63.19.20.

**Du nouveau à l'ACT**

> Le club "cycloroute" s'est donné pour mission de vous faire découvrir tous les avantages de rouler entre cyclistes de même calibre, en groupe dans un souci de sécurité et d'agrément.  
 > Nous désirons vous faire partager notre passion du vélo, sur des circuits variés et adaptés à votre niveau.

> Les randonnées se feront le dimanche matin, ces sorties se feront à un rythme qui permettra à tous les membres de suivre sans décrocher, sans chronométrage, ni temps imposé.

*Le vélo sans contraintes!"*

> Vous pourrez affiner en toute sérénité vos compétences vélocypédiennes sans oublier les divers moments de con-



**TENNIS-CLUB St Nolf / Treffléan**

**Le club sera présent au forum des associations le samedi 30 août.**

Ce sera le moment pour vous de:

- Vous informer sur le club, son fonctionnement et ses activités.
- Prendre ou renouveler votre licence.
- Vous inscrire aux cours d'initiation ou de perfectionnement pour cette nouvelle saison (enfants à partir de 6 ans, jeunes et adultes).

Ils sont dispensés par un breveté d'état et par des initiateurs dans chacune des deux communes.

Si vous comptez prendre des cours, merci de venir vous inscrire ce samedi 30 août afin qu'on puisse organiser au mieux les groupes dans les créneaux horaires proposés.

Contact : Marie-Cécile Fournier, 06 31 94 59 99 / 02 97 53 28 74

**Foyer de vie « Les Cygnes »**

Retenez dès à présent cette date!

L'association Tréf'futé vous transportera en mer et sur les vieux ports dans la joie et la bonne humeur

Venez nombreux en familles ou entre amis à la sixième édition de **TREFFL'ESTIF** organisée par l'association TREFFL'EN FÊTE le **06 septembre**. L'après-midi est consacrée aux enfants et s'articule autour de 2 spectacles assurés par des compagnies professionnelles (à 16h, pour jeune public puis à 18H pour tout public). Les enfants pourront se balader aux grées de leurs envies entre stand de cirque, maquillage, château gonflable et encore de nombreuses surprises.

Un tournoi de Mölkky et de pétanque est organisé en marge sur le boulodrome.

L'après midi se clôturera par un apéro-concert autour de Bob & Flanagan, puis 3 groupes se succéderont sur scène, Pied de la pompe (chanson française), City Kay (reggae) et STRUP X (musique électronique).

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE** au stade de Treffléan.

**15H-19H : SPECTACLES, Prix libres.**



## TREFFLEAN – ATHLETISME

MAIRIE PLACE DE LA GIETTAZ 56250 TREFFLEAN.

Tél : 06.11.40.19.21 / courriel : [trefflean-athletisme@orange.fr](mailto:trefflean-athletisme@orange.fr)

Site : [www.athle-trefflean.fr](http://www.athle-trefflean.fr)

ECOLE D'ATHLE	Eveil Athlétique.		POUSSINS	
	Né(e) en 2006-2007 (7/8ans)		Né(e) en 2004 – 2005 (9/10ans)	
	Mercredi 16h00 – 17h00	Samedi 10h00 – 11h30	Mercredi 16h00 – 17h00	Samedi 10h00 – 11h30
	<b>PAS D'ENTRAÎNEMENT DANS LA PERIODE DES VACANCES SCOLAIRES</b>		<b>PAS D'ENTRAÎNEMENT DANS LA PERIODE DES VACANCES SCOLAIRES</b>	
ATHLE tu Connais	BENJAMINS(es)		MINIME Né(e) en 2001 – 2000 (13/14ans)	
	Né(e) en 2002 – 2003 (11/12 ans)		CADET Né(e) en 1998 – 1999 (15/16ans)	
	Mercredi 17h00 – 18h00	Samedi 09h30 – 11h30	Mercredi 17h30 - 19h00	Samedi 09h30 - 11h30 15h00 -16h45
Viens Faire de L'Athlé	LICENCE ATHLE – SANTE – LOISIR OPTION RUNNING – MARCHE NORDIQUE			
	Né en 1999 et Avant			
	Vendredi 18h30 – 20h30			

Treffléan – Athlétisme reprend ses activités à la rentrée de septembre, pour tout renseignement nous vous invitons à venir au forum des associations, le samedi 30 août 2014 au complexe sportif Maurice LE LUHERNE à partir de 10h00 jusqu'à 16h30.

### Amicale de l'Ecole des Korriganes

Les vacances se terminent doucement et nous espérons qu'enfants et parents sont en forme pour aborder cette nouvelle année scolaire.

L'Amicale reprend du service avec les membres de l'année dernière, en espérant que d'autres parents viennent compléter notre petite équipe :

Présidente : Eve Laurent – 02 97 43 95 33

Trésorière : Stéphanie Carlin

Secrétaire : Aurélie Gille

Secrétaire adjointe : Nathalie Perrodo

Les actions menées par l'Amicale l'an dernier (Vide-Grenier, kermesse, collecte de papier, etc...) ont permis le financement de nombreuses sorties :

En effet, nos enfants sont allés au cinéma, voir des spectacles, ont participé aux JMF, ont vécu un formidable « English day », les CM sont allés au Collège Cousteau « plancher » sur des défis maths et ont visité une déchetterie...

Les CE1-CE2 sont allés à Monteneuf pour vivre une journée « préhistorique » et les PS-MS ont découvert le monde des Indiens au « Ranch de Calamity Jane » à

Languidic.

De plus, Vannes Agglo a une nouvelle fois permis aux CM de faire des séances de voile à Séné.

**Nous en profitons pour remercier chaleureusement les Treffléanais qui ont participé à notre opération « collecte de papier », commune avec l'APEL de l'école St Joseph. Nous la reconduisons cette année, vous pouvez d'ors et déjà mettre vos papiers, journaux, prospectus de côté!**

Nous vous rappelons que vous pouvez nous contacter par téléphone, par courriel:

([amicalekorriganes@gmail.com](mailto:amicalekorriganes@gmail.com)) ou via l'école. N'hésitez pas à consulter le site pour avoir les informations sur les manifestations ! <http://amicalekorriganes.over-blog.com/>

Nous vous souhaitons une très belle année 2014-2015 !

*Pour information, le directeur, M. Le Niniven, se tient à disposition des familles pour toute nouvelle inscription des enfants nés en 2011 et 2012, ils peuvent être accueillis dès 2 ans. Renseignements au 02.97.53.21.79 ou par mail au [ec.0561501c@ac-rennes.fr](mailto:ec.0561501c@ac-rennes.fr).*



## Informations diverses

### Inscription en catéchèse familiale

Votre enfant est scolarisé en CE1 ou plus et vous désirez qu'il fasse sa première communion. **Pensez à l'inscrire en catéchèse familiale.**

Pour ce faire, une permanence sera effectuée à **Treffléan,**

**salle de la Belle Étoile**

**le samedi 13 Septembre, de 11h à 12h**

Renseignements : Mme Le Merlus, 06 75 36 95 75



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### MA RUCHE: JE LA DÉCLARE !

**NE LAISSEZ PAS PASSER NOVEMBRE 2014 SANS DECLARATION.**



La localisation des ruches est indispensable pour un **suivi sanitaire** efficace en apiculture.

La déclaration annuelle des ruches permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe pas en la rendant obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce, dès la 1ère ruche. Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver.

#### **Comment déclarer ses ruches ?**

Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre, de préférence par Internet sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> (cela dès la deuxième déclaration....), ou auprès du GDS par une déclaration "papier".

Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995\*02** (disponible sur le site internet [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13995.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à votre GDS départemental).

Pour les primo-déclarants, la déclaration peut se faire toute l'année mais exclusivement " par papier ".

## COLLECTE DES VIEUX JOURNAUX

Après deux mois de relâche, la collecte des vieux journaux, revues et catalogues reprend.

Ceux-ci, revendus à une usine, deviendront des boîtes d'œufs.

L'argent récolté est redistribué au CCFD (comité contre la faim dans le monde)

Des bénévoles assurent une permanence pour les récupérer **tous les deuxièmes samedis du mois, de 10h30 à 11h30, zone de Kervoyel.**

Merci de les amener **en paquets bien ficelés.**

Prochaine permanence : **samedi 13 septembre**

**FDGDON**

**Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles**

Les nuisibles présents sur notre département :

**1) Les vertébrés**

Le ragondin et le rat musqué

La taupe

L'étourneau

La corneille noire

Le pigeon domestique des villes

**2) Les parasites des végétaux**

Les parasites réglementés

Les chenilles défoliatrices urticantes

**3) Autre organisme**

Le Frelon asiatique

**Le ragondin** : Originaire d'Amérique il est arrivé en Europe à la fin du XIXème siècle à des fins d'élevage. Très prolifique, un couple engendre 90 individus en 2 ans et sans prédateurs. Cette présence génère des nuisances et des dégâts :

Aux cultures

Aux ouvrages hydrauliques (envasement, fragilisation des berges,...)

Impacte sur la biodiversité (nidification, frayères)

Transmission de zoonoses (leptospirose)

Il est classé espèce envahissante (groupe 1) et ainsi peut être piégé toute l'année en tout lieu, détruit à tir ou détruit avec ou sans chien.

**La taupe :**

Par la construction de galeries souterraines, elle génère des dégâts aux activités agricoles et aux espaces verts.

Les moyens de lutte : Le piégeage, le gaz (PH3), le piège à pétard

La FDGDON propose des sessions de formations gratuites pour les administrés des communes signataires de la convention multiservices avec la FDGDON 56.

Si vous souhaitez vous inscrire à l'une de ces sessions, contactez la mairie qui fera suivre.

**L'étourneau :**

Ils génèrent des dégâts aux cultures céréalières mais aussi aux fruitiers par colonies entières.

On peut trouver des dortoirs de 25 à 30000 oiseaux installés dans des saules ou dans des haies.

Des pistolets effaroucheurs et des fusées peuvent être rétrocedés.

**La corneille noire :**

Les dégâts qu'elle engendre sont multiples et peuvent concerner :

Les agriculteurs (destruction de semis, attaques d'élevages en plein air, détérioration de silos)

Les chasseurs (prédation sur petits gibiers)

Les particuliers, les entreprises (détérioration des joints de fenêtres)

**Le pigeon domestique des villes :**

Vivant dans les centres villes, il occasionne plusieurs nuisances, (fiente, bruit, dégâts aux cultures)

**Le frelon asiatique :**

Pour la destruction des nids de frelons asiatiques, il existe des sociétés spécialisées mais attention, demander des devis avant de les faire intervenir. Les prix sont établis suivant des critères de difficultés d'interventions et peuvent varier entre 90,00 € et 1500,00 € voir plus.

Des pièges peuvent être mis à la disposition des apiculteurs.

La FDGDON assure le suivi, l'animation des travaux de lutte collective contre les organismes nuisibles en s'appuyant sur des réseaux communaux de piégeurs bénévoles, met à disposition des cages pièges et assure des formations de piégeurs.

Elle transmet aux mairies les résultats des captures réalisées et, lors de son assemblée générale rappelle les évolutions depuis l'apparition de chacun de ces nuisibles sur notre département. Sur notre commune, 5 piégeurs agréés recensent et régulent la population des ragondins et rats musqués. Jean Morice le responsable accompagné par Jean-Baptiste Daniel, Joël Kerhervé, Gilles Furaud et Alain Thomazo. (Plus de 370 ragondins piégés sur Trefléan)

N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples renseignements. Le document de la dernière assemblée générale de la FDGDON (27 juin 2014) est consultable en mairie.